

Fédération d'élevage du cheval de sport CH

Assemblée des membres 2025



Procès-verbal

Assemblée ordinaire du samedi 22 mars 2025, à 09h30, à l'Hôtel Al Ponte, Wangen a. A.

Président : Daniel Steinmann
Présents : 79 membres avec droit de vote avec 151 voix au total, divers invités et représentants de la presse
Excusés : Divers membres, invités et représentants de la presse
Traduction : Irène Ansermet
Procès-verbal : Anouchka Kolly, Anja Lüth

Ordre du jour

1. Salutations
2. Choix des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres du 23.03.2024
4. Informations du président / Rapports annuels
5. Comptes 2024 – Décharge au comité
6. Informations - Comité
7. Traitement d'éventuelles demandes selon l'art. 11 al. 5 des statuts
 - a) Comité
 - b) Membres : Demande ACSS - Déclaration de poulains TE & ISCI sur les papiers d'identité
8. Budget 2025
9. Elections
10. Honneurs
11. Divers / Discussion diverses

Délibérations

1. Salutations

Le président *Daniel Steinmann* commence par saluer brièvement en français. Les délibérations auront principalement lieu en allemand, seront traduites en français par Irène Ansermet (un grand merci à elle) et enregistrées.

Il salue en particuliers les invités suivants : Christoph Neuhaus, conseiller exécutif canton de Berne ; Ines Lamon, Agroscope/Haras national suisse ; Charles Trolliet, président EQUI-SCOPE ; Bettina de Rahm, membre de la direction Swiss Equestrian ; Christoph Haefeli, vice-président FSFM ; Pierre Saunier, président ChS ; Daniel Stäheli, nouveau président OKV ; Thomas Salzmann, comité ZKV ; Paul Schmalz,

président d'honneur FECH ; membres d'honneurs FECH Hans-Rudolf Bracher, Philippe Horisberger, Christian Bürki, Raymond Martin, Rudolf Trachsel; les secrétaires de concours Silvia Bossert, Hansueli Schneeberger.

Il salue en particulier les représentants de la presse : Flurina Monn, Bauernzeitung ; Sandra Leibacher, coordinatrice des médias FECH (Articles pour Pferdewoche et Le Cavalier Romand).

Les membres suivants se sont excusés: Damian Müller, membre du Conseil des Etats & président Swiss Equestrian; Michel Sorg, directeur Swiss Equestrian; Roger Biedermann, office de l'agriculture ct. du Jura; Martin Rufer, directeur USP; Salome Wägeli, directrice NPZ Bern; Manuela de Kalbermatten, présidente FER; Christine Baumgartner, secrétaire générale IENA ; les membres d'honneurs de la FECH Hans Bienz, Michel Dahn, Hansruedi Häfliger, Fritz Hebeisen, Pierre-André Poncet, Heini Schaufelberger, Hansruedi Wüthrich, Francis Favre; le secrétaire de concours, Jakob Berger.

Les membres suivants sont excusés et sont **représentés** ici :

Samuel Schaer, président PG Bern-Mittelland; Dominik Holzherr, président PG Bremgarten & membre D. Elevage ; Céline Juillard, présidente PG Jura DS; Yvonne Knupp, présidente TK CH.

Le président propose aux votants de s'exprimer en allemand standard à l'aide du micro afin de faciliter la traduction et leur rappelle de rallumer leur téléphone portable après l'assemblée.

L'assemblée a été convoquée conformément aux statuts par le biais des médias officiels de la FECH. En outre, les membres ont été invités directement par mail ou par courrier. Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23.03.2024 a également été mis en ligne sur le site de la FECH dans les deux langues. Les rapports annuels des départements ont été publiés en allemand et en français sur le site internet de la FECH www.swisshorse.ch.

Le président déclare l'assemblée des membres apte à prendre des décisions et ouvre les délibérations.

2. Election des scrutateurs

Propositions : Urs Rippstein et Roman Zbinden.

Hansjürg Berner, membre du comité, est proposé comme responsable du bureau de vote.

La parole n'est pas demandée.

Décisions

Les scrutateurs et le responsable du bureau de vote sont de ce fait élus.

79 membres avec le droit de vote se trouve dans la salle, avec un total de 151 voix.

Majorité absolue : 76 voix, 2/3 majorité : 101

Anouchka Kolly et Anja Lüth de la gérance de la FECH tiendront le protocole de l'assemblée des membres.

L'ordre du jour a été publié conformément aux statuts et transmis à tous les membres.

Il n'y a pas d'autres votes sur l'ordre du jour.

Décision

L'ordre du jour est approuvé.

3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2024

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2024 a été publié le 23.06.2024 sur le site internet.

Décision

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2024 est approuvé à une grande majorité.

4. Information du président/ rapports annuels

Les rapports annuels des responsables des départements Elevage, Sport, Commercialisation et Championnat suisse sont publiés sur www.swisshorse.ch.

Le président *Daniel Steinmann* lit son rapport annuel :

Chers membres de la FECH

Chers amis du cheval de sport CH

Après sa domestication par l'homme, peu d'autres animaux ont autant contribué au développement de l'homme que le cheval. Toute l'évolution humaine et sociale qui en découle ne se serait pas produite de la sorte et nous ne serions pas là où nous sommes aujourd'hui. Cette symbiose existe encore aujourd'hui, seule l'utilisation du cheval a changé.

Il y a cinq ans, la FECH a rédigé un argumentaire démontrant l'importance et l'ampleur de l'élevage et de la détention de chevaux demi-sang en Suisse. Ces montants très élevés de plusieurs centaines de millions générés avec et autour du cheval sont toujours valables aujourd'hui ou ont même augmenté.

Les naissances de poulains en 2024 se sont stabilisées au niveau bas de 400 poulains par an.

Il semble irréaliste que ce chiffre évolue fortement à la hausse à l'avenir. Dans un an, au 1^{er} janvier 2026, des adaptations et des modifications de l'ordonnance fédérale sur l'élevage entreront en vigueur en prévision de la PA 2030. Comment, où exactement et dans quelle mesure cela touchera l'élevage de chevaux demi-sang n'est pas encore clair sur tous les points pour le moment. Ce qui est sûr, c'est que toutes les espèces animales seront évaluées selon un nouveau catalogue de caractéristiques afin d'obtenir des subventions pour l'élevage. Actuellement, les différents organes sont occupés à analyser les documents de la consultation et à coordonner une prise de position commune de toute la filière équine.

Aujourd'hui, les répercussions de la nouvelle stratégie d'élevage de la Confédération sont encore incertaines sur certains points pour la FECH. Le comité a toutefois tendu l'oreille afin d'évaluer avec d'autres fédérations les coopérations possibles. L'objectif est d'atténuer la baisse des recettes prévue par des optimisations.

Afin de pouvoir relever ensemble et avec force les défis à venir qui concerneront tous les équidés en Suisse, la Fédération suisse des organisations d'élevage chevalin FSEC a décidé de faire un grand pas. La FSEC a décidé de se dissoudre à la fin de l'année 2024. Ses tâches seront à l'avenir assumées par la commission des fédérations d'élevage auprès de la fédération sportive Swiss Equestrian. L'union du sport et de l'élevage permet de renforcer toute la scène équestre sur le plan politique et social. Grâce à la représentation commune des intérêts, les objectifs peuvent être mieux poursuivis et réalisés. Sans les chevaux, Swiss Equestrian n'est plus que « Swiss » et sans les éleveurs, qui assurent le « renouvellement » des chevaux, rien ne va plus.

En ce qui concerne les manifestations internes à la fédération telles que les concours de poulains, les tests en terrain, les concours de juments sélectionnées CH, la Swiss Breed Classic, le CHI de Genève, etc., peu de choses ont changé en 2024. Le CS des jeunes chevaux en septembre à Avenches a également été organisé par IENA, comme l'année précédente. Certains éleveurs souhaitent retrouver la finale originale des années précédentes. La finale d'autrefois me manque aussi ! Mais un tel événement avec un si petit nombre de chevaux n'est pas à la portée d'un seul organisateur, ni en termes de personnel, ni en termes financiers.

Ce rapport annuel est pour moi le dernier en tant que président de la FECH. Il y a six ans, j'ai été persuadé par une « douce » pression d'assumer cette fonction. Je savais que cette tâche ne pourrait être accomplie qu'avec beaucoup d'engagement dans tous les domaines et c'est pourquoi j'ai d'emblée limité mon mandat à cinq ans. Les cinq ans se sont finalement transformés en six ans. Rétrospectivement, cette période est passée très vite. Pour être honnête, je

dois avouer qu'entre-temps, j'ai parfois vu la fin s'éloigner.

Ces années m'ont apporté de la joie et de la confiance, elles ont été passionnantes, intéressantes, très instructives, mais aussi parfois frustrantes et agaçantes. Certaines circonstances m'ont empêché de dormir. Il m'est aussi resté la constatation que je connais bien le fonctionnement des chevaux, mais pas toujours celui des personnes qui les accompagnent. En regardant en arrière, on oublie généralement les circonstances négatives et on se souvient des bons côtés. J'ai surtout pu faire la connaissance de nombreuses personnes formidables, passionnantes, sympathiques et partageant les mêmes idées, qui sont devenues de bons collègues et même des amis. Bien sûr, il y a aussi eu des situations fatigantes et pénibles avec certaines personnes. Mais l'avantage, c'est que je n'ai pas eu à chercher ces personnes, elles m'ont trouvé d'elles-mêmes. Sans la présidence de la FECH, je n'aurais pas pu connaître tout cela ! Si je n'ai pas répondu à toutes les attentes ces dernières années, je vous prie de ne pas m'en tenir rigueur. Je ne peux malheureusement qu'en prendre acte, je ne peux plus rien changer !

C'est avec plaisir que je me remémore les nombreuses manifestations couronnées de succès, lors desquelles nos chevaux ont fait la meilleure publicité pour l'élevage chevalin suisse. Nous n'avons pas à nous cacher par rapport à la concurrence internationale. « Partout, on cuisine avec de l'eau ». Certains ont simplement plus d'eau à disposition. Lorsque j'entends dire qu'à l'étranger, tout est meilleur, plus rapide, moins compliqué et moins cher, je dois dire que ce n'est tout simplement pas vrai. En Suisse, les conditions sont différentes et il existe des directives qui ne peuvent pas être comparées à l'identique avec celles de l'étranger. Mais c'est justement le caractère unique de la Suisse que nous apprécions et aimons. Pour conclure, j'aimerais remercier encore une fois très chaleureusement tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la bonne marche des activités de la FECH. Que ce soit les éleveurs, les organisateurs, les fonctionnaires, la gérance et mes collègues du comité, vous avez tous donné le meilleur pour nos chevaux.

La nouvelle année va également nous solliciter de diverses manières avec de nouvelles tâches et de nouveaux défis. Mais ensemble, nous trouverons des solutions démocratiques qui nous feront avancer, nous et nos chevaux. Chers éleveurs et amis des chevaux, je vous souhaite à tous une nouvelle année heureuse, satisfaite, prospère et surtout en bonne santé.

Tous nos vœux à la maison, la ferme et l'écurie !

Daniel Steinmann

Président FECH

Rüti ZH, 31.12.2024

Avant l'approbation du rapport annuel, les membres présents observent une **minute de silence** en mémoire des personnalités décédées en lien avec l'élevage des chevaux demi-sang : Jean-Pierre Kratzer, Guido Züger, Pierre Dolder.

Discussion

La parole n'est pas demandée. La vice-président *Eva Lachat* soumet au vote le rapport du président.

Décision

Le rapport annuel du président est remercié par de vifs applaudissements.

Simone Weiss, responsable du département élevage, présente les **chiffres et les points forts de l'année d'élevage 2024** à l'aide de chiffres et de photos.

Même niveau avec tendance positive pour les poulains (+3) et les tests en terrain (+4). Légère baisse du nombre de membres (-45). Le nombre de syndicat est resté inchangé.

Lors de la finale, 20 chevaux de moins ont pris le départ (seulement 190 participants). Cela montre à quel point il était important de modifier l'organisation de cet événement, non seulement en raison du budget, mais aussi du nombre de participants. Elle encourage ainsi vivement les propriétaires de jeunes chevaux à participer afin que l'événement reste attractif.

Les concours de poulains ont enregistré une baisse. L'identification par le vétérinaire a toutefois augmenté (1/4 à 1/3 des poulains). Autrefois, les éleveurs participaient avec une certaine fierté aux

concours de poulains. Aujourd'hui, cela demande moins d'engagement lorsque le vétérinaire se charge de cette tâche. La plupart des poulains ont été enregistrés dans les cantons de Berne, Lucerne et Argovie.

Test en terrain : c'est à Berne que la participation est la plus importante, probablement parce que ce test sert de qualification pour le concours des juments sélectionnées CH. La participation à Rickenbach est décevante, surtout compte tenu de la qualité de l'organisation et des belles infrastructures. De plus, l'endroit est idéalement situé pour la Suisse orientale. C'est regrettable pour les organisateurs qui se sont beaucoup investis. Le comité discute régulièrement de la fusion de certains concours et tests en terrain. À l'avenir, cela ne sera peut-être plus seulement recommandé, mais obligatoire, car cela a des répercussions financières sur l'association (experts devant se déplacer à plusieurs événements).

Au classement mondial de la WBFSH, la FECH obtient les résultats suivants : saut d'obstacles, 24e place (sur 60 fédérations d'élevage) avec Judy KM CH, montée par Barbara Schnieper ; dressage, 15e place (sur 43) avec Delioh vom Buchmatt ; concours complet, 17e place (sur 62) avec Gratte Cielle Peccau. La FECH obtient ces résultats avec beaucoup moins de chevaux que les grandes fédérations étrangères. Nous sommes dans la course !

Pour le concours des juments sélectionnées CH en juillet à Avenches, 42 juments de trois ans étaient qualifiées après le test en terrain. 35 ont finalement obtenu le titre tant convoité. La FECH n'est pas seulement une association d'éleveurs, mais aussi une agence matrimoniale. Les éleveurs procèdent à des accouplements très variés, car il est rare qu'un père ait plusieurs filles.

Miss Suisse 2024 et jument championne saut : Diva Deluxe CH, éleveur et propriétaire : Theo Banz, Rothenburg. Jument championne dressage : Darleen sz CH, éleveur : Christoph Suter, Freienwil, propriétaire : Elisabeth Rademaker, Geroldswil.

Trois étalons nés en 2021 et élevés par la FECH ont passé avec succès la sélection d'approbation au printemps et à l'été 2024 : Kadjar de la Rouge Eau CH, Cornetto vom Eigen CH et S.M. Talim CH. De plus, deux étalons étrangers ont également passé la sélection à la fin de l'année. Anja Lüth prend la parole pour parler des deux étalons étrangers reconnus : Cinmar SM Z avec des papiers Zangersheide et Virus des Cabanes avec des papiers Selle Français.

Vainqueurs des différentes catégories du championnat des poulains : TRS Ganador CH, éleveurs : Salzmann Rebekka & Thomas, Arni ; Panja v. Schlossgut CH, éleveuse : Aebischer Ursula, Bösing ; Everess K, éleveuse : Krebs Nicole, Rüeggisberg ; Durkan Best ZFK, éleveurs : Fischer Beat & Kaufmann Heidi, Buchs.

Décision

Les rapports annuels des départements sont approuvés à l'unanimité et le travail est remercié par applaudissements.

5. Comptes 2024 – Décharge au comité

La gérante, *Anja Lüth*, présente le bilan financier 2024. Les documents y relatifs ont été envoyés aux membres avec l'invitation et mis en ligne dans l'espace membres protégé sur le site Internet.

Généralités

Il est toujours réjouissant de clôturer l'année sur un résultat positif. Cela se reflète également dans les comptes annuels.

Les comptes 2024 de la Fédération d'élevage des chevaux de sport FECH se soldent par un bénéfice de **CHF 7 645,05** et la constitution de provisions à hauteur de **CHF 25 000,-**. Le résultat est donc **supérieur** de ~ CHF 54 000.- aux prévisions. Il était en effet prévu de dissoudre des provisions d'un montant de CHF 20 000.- pour une perte budgétée de CHF 2 200.-.

Pertes et profits

En ce qui concerne les **contributions fédérales**, il y a eu moins de poulains enregistrés dans toute la Suisse. La contribution par poulain a donc augmenté. (CHF ~22 000.- de mieux que prévu au budget).

Le domaine **structure** affiche une charge supérieure de CHF 13 000.- que le budget. La restructuration prévue a nécessité un surcroît de travail pour le comité (davantage de réunions). La communication a été encouragée par la nouvelle coordinatrice médias, Sandra Leibacher. La FECH a ainsi bénéficié d'une plus forte présence dans les médias en 2024, mais cela a entraîné des coûts plus élevés.

Dans le domaine de l'**élevage**, la nouvelle procédure d'approbation des étalons a permis de réaliser des économies. Davantage d'autorisations de saillie individuelles ont été délivrées (environ CHF 9 000.- de mieux que prévu dans le budget). Davantage de juments ont été nouvellement inscrites à l'élevage (environ CHF 6 000.- de mieux que prévu). La légère augmentation du nombre de poulains a généré des recettes supplémentaires pour les papiers. (CHF ~4 000.- de mieux que prévu au budget)

En ce qui concerne le domaine du **sport**, durant le Championnat suisse des chevaux de sport CH 2024, des prix supplémentaires et des primes d'éleveurs ont été distribués pour les chevaux CH. Malheureusement, il n'a pas été possible de financer intégralement ces dépenses par les recettes des sponsors, soit CHF ~6'000.- de moins que prévu au budget. Merci aux syndicats d'élevage chevalin qui participent toujours financièrement. Les candidats au Championnat du monde des jeunes chevaux de dressage ont été sélectionnés pour la première fois lors d'une épreuve combinée à un entraînement. Cela a entraîné des coûts supplémentaires. (Environ 9 000 CHF de moins que prévu).

Dans le domaine de la **commercialisation**, la présentation-vente de janvier a eu lieu pour la première fois à Berne. Dans l'ensemble, le domaine est resté dans les limites du budget.

Pour l'**administration**, les salaires constituent un poste de dépenses important. Le budget prévu n'a pas pu être entièrement respecté. Une nouvelle collaboratrice a été engagée à titre temporaire pour remplacer Anouchka Kolly. Les frais de conseil pour les nouveaux éleveurs augmentent, ce qui entraîne une charge de travail supplémentaire. Cela n'est pas toujours facile à gérer et à planifier. L'objectif pour l'avenir est néanmoins de s'efforcer de mieux respecter le budget salarial ou de l'établir de manière plus réaliste. Les autres domaines administratifs ont globalement respecté le budget.

Produit extraordinaire : Un montant d'environ CHF 5 500.- a été comptabilisé comme bénéfice extraordinaire. Le CHI Genève a renoncé à facturer la contribution de la FECH pour 2023. Les charges fixées dans les comptes annuels 2023 sont comptabilisées en produit extraordinaire. En contrepartie, la FECH versera au CHI Genève un montant supplémentaire de CHF 1 000.- au cours des trois prochaines années.

Bilan

Grâce à l'évolution positive des affaires en 2024, les recettes supplémentaires ont pu être utilisées pour **constituer des provisions** pour le processus stratégique de la FECH (+CHF 25 000.-).

En raison des développements autour du Crédit Suisse, une grande partie des actifs de la FECH a été transféré en 2023 sur le compte de Postfinance. Cela a entraîné un transfert de fonds de l'actif immobilisé vers l'actif circulant. La situation s'étant détendue en 2024, ce transfert a été partiellement annulé. L'intégration du Crédit Suisse dans l'UBS sera également effective en 2025 dans le domaine des opérations de paiement. Pour la FECH, cela signifie que les coordonnées bancaires actuelles changeront en 2025. La FECH communiquera et accompagnera le changement de coordonnées bancaires en temps utile par des mesures appropriées. Veuillez lire attentivement et vérifier les coordonnées bancaires lors du paiement des factures.

En avril 2024, un contrôle AVS a été effectué. Il n'y a eu aucune objection.

Hansjürg Berner, responsable des finances, prend la parole pour parler des réserves latentes. Il explique à quoi serviront les provisions à l'avenir.

Discussion

Aucune intervention

Le cabinet d'audit REVISIA AG à Bienne s'est excusé pour leur absence aujourd'hui. L'audit a été réalisé le 21 février 2025 à Avenches par M. Nowka et Mme Burger de Revisia AG. Le rapport des réviseurs est disponible en allemand et en français. Les réviseurs recommandent d'approuver les comptes annuels. Le comité propose à l'assemblée générale d'ajouter le bénéfice de CHF 7 645,05 issu des comptes 2024 aux fonds propres.

Vote : à l'unanimité

Décision

Le compte de résultat et le bilan 2024 sont adoptés à l'unanimité.

La décharge en est donnée au comité.

Un grand merci au secrétariat pour la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes annuels.

6. Informations – Comité

Consultation sur l'ordonnance agricole 2025

Daniel Steinmann donne un aperçu des consultations politiques auxquelles la FECH a participé en 2024. Il explique les avantages et les inconvénients de la suspension de la PA22+. La fédération bénéficie pendant trois années supplémentaires de la promotion de l'élevage par la Confédération selon le système actuel. Malheureusement, cela a également maintenu l'incertitude quant aux conditions futures. Il est très difficile de diriger une fédération sans ligne directrice. La dépendance vis-à-vis de l'OFAG n'est pas seulement financière, mais aussi liée aux directives. La consultation sur l'ordonnance 2025 a été lancée en janvier. Le délai de soumission expire le 1er mai 2025.

Principales modifications pour le secteur équin dans les différentes ordonnances relatives à l'agriculture, en vigueur à partir du 1er janvier 2026 :

- Ordonnance sur l'élevage (révision totale)
- Ordonnance sur Identitas AG et la banque de données sur le trafic des animaux (BDTA)

Priorités du point de vue de la FECH – adaptations nécessaires :

La suppression des aides à l'élevage pour les animaux demi-sang représenterait environ 40 % des recettes de la FECH. Dans l'ordonnance prévue sur l'élevage, les dépenses pour les équidés sont réduites de 1 %. Pour mieux comprendre : le budget total des aides à l'élevage pour toutes les espèces d'animaux de rente s'élève à 35 millions de francs. Pour les équidés, il est réduit de 4 % à 3 %. Il est frappant de constater que pour d'autres espèces animales (camélidés), le montant est doublé. L'élevage de chevaux demi-sang est le plus ancien élevage qui existe en Suisse et il doit maintenant être supprimé du système.

Il y a également des adaptations pour les organisations d'élevage du point de vue du droit européen : dans la délivrance des passeports et pour la déclaration de l'éleveur auprès d'AGATE.

La FECH a été très active et s'est battue au niveau politique. Elle a collaboré avec l'USP, qui a beaucoup de poids dans les décisions. Son directeur, Martin Rufer, a rassuré notre président grâce à sa longue expérience dans ce type de cas et est convaincu que nous pouvons lutter avec succès contre la décision de l'OFAG.

Une nouvelle enquête sur l'importance économique du cheval de sport suisse a été réalisée afin d'obtenir des chiffres actuels et de pouvoir s'appuyer sur ceux-ci dans le débat politique. Les anciens chiffres dataient de 2013 et n'étaient plus pertinents. Le président demande aux membres de prendre le temps de remplir le questionnaire afin qu'il soit vraiment représentatif. Il invite également tous ceux qui

peuvent agir ou qui connaissent des personnalités politiques à sensibiliser ces personnes aux préoccupations de la FECH et à s'engager en faveur de l'élevage de chevaux demi-sang. Tout le monde peut adresser une requête à l'OFAG. Plus il y aura de requêtes, plus l'OFAG et le Conseil fédéral leur accorderont d'importance.

Stratégie de la FECH

Daniel Steinmann informe sur l'état d'avancement du processus stratégique de la FECH. La FECH est confiante, mais même si les subventions continuent d'être versées, il y aura certainement des réductions de revenus. Il faut continuer à chercher des solutions.

Après la date limite de dépôt des demandes pour le train d'ordonnance agricole 2025, fixée au 1er mai 2025, il y aura une phase d'attente jusqu'à l'automne 2025. La nouvelle ordonnance sur l'élevage entrera en vigueur le 1er janvier 2026, avec des délais transitoires jusqu'au 1er novembre 2026. Cela signifie que tous les poulains enregistrés jusqu'au 1er novembre 2026 seront encore subventionnés par la Confédération selon l'ancien système.

Planification financière stratégique à moyen terme

Ainsi, en 2026, les poulains pourraient encore bénéficier de jusqu'à 3/4 des subventions à l'élevage versées par l'OFAG. Plusieurs options sont envisageables pour la suite, en fonction des décisions politiques et de l'OFAG. Sans ajustements des activités de la FECH et en utilisant la réserve constituée par le passé (CHF 580 000,-), la FECH peut survivre jusqu'en 2028 ou 2031 (avec la suppression totale ou partielle de certaines activités). Au cours de l'année, le comité directeur réfléchira à l'élaboration d'une stratégie comprenant différentes mesures :

- Plan d'économies 1 – modéré → réduction des activités
- Plan d'économies 2 – drastique → ajustements structurels

(Réduction des salaires, informatique ; augmentation des recettes → augmentation des cotisations et des frais d'adhésion)

Le comité présentera tout cela lors de la prochaine assemblée afin de pouvoir apporter, le cas échéant, des modifications aux règlements et aux statuts.

Fédération Suisse des organisations d'élevage chevalin - FSEC

La FSEC a été dissoute au 31 décembre 2024. Ses activités ont été transférées à la commission des fédérations d'élevages (CFE) nouvellement créée. Celle-ci est active depuis le 01.01.2025. Les membres de cette commission sont élus à titre personnel et non en tant que représentants d'une organisation. Une réunion a eu lieu à ce jour. Le démarrage des travaux de la commission a été quelque peu chaotique, mais *Daniel Steinman* est convaincu qu'ils trouveront tous ensemble un terrain d'entente.

Code de conduite

En 2024, plusieurs problèmes ont été rencontrés avec des juments qui n'étaient pas en bonne condition physique lors des concours. C'est pour cette raison que le code de conduite a été complété par quelques modifications. Il est disponible sur le site Internet.

Daniel Steinmann passe la parole à *Simone Weiss* pour plus d'informations sur le département Élevage.

Casque obligatoire, même lors de la présentation des chevaux

Les jeunes chevaux peuvent être nerveux, ce qui représente un risque élevé. Les temps ont changé : tous les enfants qui font de la trottinette ou du ski portent un casque. La fédération a un rôle d'exemple à jouer. → Notre recommandation : les têtes intelligentes se protègent !

Test en terrain

Sämi Schaer a déposé une demande auprès du département Élevage concernant le matériel d'obstacles pour le saut en liberté. D'où la recommandation de la FECH aux organisateurs : dernier saut = oxer en biais.

Le propriétaire peut désormais choisir s'il préfère mener le cheval jusqu'à la ligne de saut ou le laisser courir librement en l'arrêtant. Cette information est également indiquée sur les formulaires d'inscription.

Ces deux thèmes seront abordés le 6 juin 2025 lors du cours de saut en liberté.

Henriette Bertschi, SE Fribourg : Le cours est-il public ?

Simone Weiss : Il y aura deux parties, une pour nos experts et une partie publique. Tout le monde peut venir !

Henriette Bertschi : Et des informations seront-elles également fournies sur la manière dont les chevaux doivent être présentés ?

Simone Weiss : Absolument. C'est en fait l'objectif.

Henriette Bertschi : Cela sera-t-il alors annoncé ?

Simone Weiss : Oui. Le CEN s'occupe principalement de l'organisation de la partie publique. Nous organisons le personnel spécialisé qui dirige le cours.

Anja Lüth : La PferdeWoche fournit des informations sur ce cours. Nous l'organisons en collaboration avec le CEN. L'annonce du cours est également publiée sur le site du CEN. Les inscriptions se font via le CEN. Notre page d'accueil contient un lien vers le CEN.

Concours suisse des juments d'élevage PSS Qualification – Nouvelle présentation pour jument blessée

Une jument peut être présentée à 4 ans au concours des juments sélectionnées sans nouvelle qualification si elle s'est qualifiée à 3 ans lors du test en terrain avant le concours des juments sélectionnées et n'a pas pu être présentée en raison d'une blessure. Un certificat vétérinaire ou une facture vétérinaire correspondante doit être présenté.

Swiss Breed Classic – Qualification et déroulement de la sélection :

25 % des meilleurs chevaux de chaque test en terrain en saut en liberté et dans les allures de base, mais au moins tous les chevaux ayant obtenu une note moyenne de 8 dans l'une des deux disciplines, sont qualifiés. Les propriétaires reçoivent le formulaire d'inscription au SBC avec le passeport immédiatement après le test en terrain.

Discussion

Une question de l'assemblée : pourquoi le concours des juments sélectionnées a-t-il lieu en juillet et non après les derniers tests sur le terrain ?

Simone Weiss : cette question revient régulièrement : quel est le bon moment pour organiser un concours de juments ? Cette date a été choisie pour les raisons suivantes : autrefois, les éleveurs avaient plus de juments et les meilleures étaient sélectionnées pour la reproduction, c'est-à-dire saillies puis mises au pâturage. Il faut plus d'engagement pour que les chevaux soient présentables à la fin de l'année (maintenir les juments en bonne forme, même gestantes, les tondre). Les juments plus jeunes, qui ne passent le test en terrain qu'à l'automne, peuvent se qualifier pour le PSS en tant que sportives à l'âge de 4 ans.

On pourrait aller plus loin et se demander : ce concours de juments est-il encore nécessaire ou ne pourrait-on pas simplement remettre le titre aux éleveurs après le test sur le terrain ? Là aussi, nous pourrions réaliser des économies si la situation financière nous y obligeait.

Contrôle de l'ascendance par analyse ADN – changement de méthode

La méthode SNP est nouvelle. Le problème réside dans le transfert des résultats de l'ancien système vers le nouveau. À l'avenir, la méthode SNP permettra également d'évaluer les caractéristiques physiques, de santé et de performance. La FECH a la possibilité de rejoindre un regroupement de 14 associations d'élevage chevalin allemandes afin de bénéficier des avantages de la nouvelle procédure. Le prélèvement d'échantillons reste toutefois inchangé pour les éleveurs.

La parole n'est pas demandée.

7. Traitement des éventuelles demandes selon l'art. 11 al. 5 des statuts

a) Comité

Il n'y a pas de demande du comité.

b) Membres

ACSS – Motion Reproduction ICSI

Martina Hoffman, présidente de l'ACSS, a soumis dans les délais la demande suivante à l'attention de l'assemblée générale : l'ACSS souhaite, qu'à l'avenir, la méthode d'élevage soit déclarée pour les poulains nés en Suisse. « L'acheteur du poulain ou, plus tard, du cheval doit avoir la certitude que l'animal est né de manière naturelle, par transfert d'embryon ou par ICSI. »

Simone Weiss explique le déroulement du TE et de l'ICSI.

TE = transfert d'embryon. Lors d'un transfert d'embryon normal, la jument est inséminée de manière tout à fait classique. La fécondation a lieu dans la trompe. L'embryon = ovule fécondé descend ensuite entre le 5e et le 7e jour. Le lavage est alors effectué et l'embryon prélevé (entre le 7e et le 9e jour). L'embryon est examiné et transféré dans une jument receveuse.

ICSI (injection intracytoplasmique de spermatozoïdes) : la condition préalable est le prélèvement d'ovocytes. Les ovocytes sont prélevés dans l'ovaire de la jument sous sédation. Pour ce faire, une aiguille est introduite par voie rectale à travers l'intestin. Ce liquide est examiné en laboratoire et les ovules sont prélevés. Une fois ces ovules arrivés à maturité, ils sont aspirés et un seul spermatozoïde est introduit dans l'ovule à l'aide d'une injection sous microscope. Cela présente l'avantage de ne plus avoir besoin d'une paillette entière de spermatozoïdes (économie possible pour les étalons qui ne sont plus en vie, comme Chacco Blue par exemple). L'ovule fécondé est ensuite mis en culture pour poursuivre sa maturation, puis placé dans l'utérus de la jument receveuse.

Dans ce cas, il n'y a pas de sélection naturelle, car c'est l'homme qui choisit le spermatozoïde qui fécondera l'ovule. La FECH ne porte pas de jugement sur ces techniques, mais elle souhaite qu'elles soient signalées et enregistrées dans la base de données de la FECH. La transparence est nécessaire.

Daniel Steinmann remercie Simone pour ses explications. Le comité de la FECH salue et soutient la demande de l'ACSS mais demande une certaine flexibilité dans le calendrier de mise en œuvre.

Discussion

Aucune intervention.

Décision : majorité en faveur de la demande de l'ACSS, 11 abstentions, aucune voix contre.

Décision

La proposition de l'ACSS est acceptée. A l'avenir, la méthode d'élevage sera mentionnée sur le document d'identification du poulain.

8. Budget 2025

Anja Lüth présente le budget qui a été envoyé aux membres et publié sur le site Internet dans l'espace réservé aux membres.

Dans les comptes 2025, il est prévu de dissoudre les provisions pour la mise en œuvre du processus stratégique (CHF 5 000.-), pour la conversion de l'analyse ADN (CHF 10 000.-), pour les renouvellements dans le domaine informatique (Windows 11) (CHF 10 000.-) et pour le site Internet (CHF 5 000.-).

Pour l'année 2025, après la dissolution de provisions d'un montant total de CHF 30 000.-, une perte de CHF 1 700.- est donc attendue.

Le comité a pour objectif de poursuivre les économies.

Discussion

Aucune intervention

Décision : large majorité en faveur du budget proposé

Décision

Le budget 2025 est adopté à une large majorité.

9. Élections

Daniel Steinmann explique qu'il ne s'agit pas d'une année électorale normale. Mais comme il l'avait déjà annoncé l'an dernier, une élection de président est nécessaire cette année, compte tenu de sa démission communiquée pour cette assemblée générale. Le comité propose une élection ouverte.

Il n'y a aucune objection.

Il y a une candidature pour le poste de président de la FECH : Christoph Neuhaus. C'est formidable qu'une personnalité politique et publique se présente comme candidat.

Christoph Neuhaus remercie les Romands en français. Il se présente ensuite avec humour en allemand. Il a grandi près de Granges. Il a travaillé avec différentes races de chevaux (arabes, chevaux de course, KWPN, chevaux de sport suisses, etc.), parfois avec quelques pauses, selon les aléas de la vie. Il est aujourd'hui un éleveur actif et vit avec Julia Zhu, son épouse américaine, et son fils. Il travaille actuellement au Conseil-exécutif du canton de Berne.

L'année dernière, il était déjà actif au sein du groupe de travail pour la FECH dans le domaine politique et auprès de l'OFAG.

Ses trois objectifs principaux sont les suivants :

- Améliorer la collaboration avec les autres organisations d'élevage
- Commercialisation
- Une association forte et « en forme ».

Daniel Steinmann remercie Christoph Neuhaus. « Il n'est pas nécessaire de tout dire, mais ce que l'on dit doit être vrai. » C'est son opinion sur Christoph Neuhaus, quelqu'un qui s'engage beaucoup, que ce soit en politique ou dans l'élevage de chevaux.

Vote : élection à l'unanimité

Décision

Christoph Neuhaus est élu à la présidence sous un tonnerre d'applaudissements.

10. Honneurs

Honneurs : Meilleurs éleveurs 2024

Giulia Meroni, responsable du département Sport, procède à ces distinctions.

Le total des points obtenus par chaque cheval ayant participé aux épreuves finales du CS des chevaux de sport CH et du CM Jeunes chevaux, échelonné selon les catégories d'âge, sert de base à l'évaluation.

Classement :

1er rang : Urs Wiggli & Barbara Schnieper, « Zucht vom Eigen » 5 chevaux avec 30 points

2e rang : Rizzoli Claire & Philippe, Élevage « du Roset » 5 chevaux avec 28 points

3e rang : Kunz Walter & Heidi, Élevage « KWG » 4 chevaux avec 26 points

Hommage : classement annuel CC pour les chevaux CH

Giulia Meroni rend hommage aux chevaux de CC. Ceux-ci ont été classés tout au long de l'année selon un système de points. Les résultats obtenus entre le 05.09.2023 et le 02.09.2024 ont été pris en compte.

Chevaux de 5 ans

Jador Souris CH

Cavalier, propriétaire et éleveur : Décombaz Jean-François

Chevaux de 6 ans

1er rang : Remember Me IV CH

Cavalière : Minder Nadja, propriétaires : Minder Nadja & De Coulon Christian, éleveuse : Weber Tanja

2e rang Hemingway IV CH

Cavalier, propriétaire et éleveur : Danner Beat

3e place : Pacific's Sundance CH

Cavalière : Galli Linda, propriétaire et éleveuse : Gränacher Alexandra

Chevaux de 7 ans et plus

1re place : Gratte Cielle Peccau CH

Cavalière : Johner Mélody, propriétaire : Johner Benoît, éleveur : Johner Jean-François

2e place Toblerone CH

Cavalière : Nadja Minder ; propriétaire : Nicole Basieux ; éleveur : Eric Attiger

3e place : Demoiselle Peccau CH

Cavalier : Benoît Johner, propriétaires : Jean-François et Mélody Johner, éleveur : Jean-François Johner

Daniel Steinmann félicite également les lauréats des distinctions de l'ACSS.

La famille Josef & Thomas Lustenberger, Hasle, élevage « von Bauchmatt », a été désignée éleveur de l'année 2024 par l'ACSS.

Grandeur de Lully a été sacré cheval CH de l'année 2024. (Cavalier: Godel Robin, éleveur et propriétaire: Fünfschilling Hans-Jakob)

Adieux (Éloges détaillées sur www.swisshorse.ch)

Daniel Steinmann fait ses adieux à Flavien Beuchat, qui a travaillé comme expert en extérieur pour la FECH de 2019 à 2023.

Eva Lachat fait ses adieux à Daniel Steinmann, qui a présidé la FECH de 2019 à 2025. « Tu nous manques déjà, Dani », a déclaré *Eva Lachat* en lisant son éloge à haute voix. Il reçoit un cadeau spécial en guise d'adieu.

Peter Gäumann, président du conseil d'administration du CEN, remet au nom du CEN un fer à cheval en signe de reconnaissance et de remerciement pour sa longue collaboration avec Daniel Steinmann et lui souhaite bonne chance que ce soit dans sa vie privé ou à l'étable.

Daniel Steinmann remercie pour cet honneur et accepte avec humour son titre de membre d'honneur. « Ce fut vraiment un plaisir et un honneur de faire progresser le cheval suisse avec vous. Nous continuerons à élever des chevaux et je remercie Silvia, ma compagne, qui a dû supporter tout cela. »

Décision

Daniel Steinmann est élu membre d'honneur de la FECH sous applaudissements.

11. Divers / discussion générale

BEA 2025 : stand FECH 01.05.2025

Nous tiendrons un stand le 01.05.2025. La FECH espère que beaucoup de gens viendront le visiter.

Vente aux enchères de poulains VSS/ACSS 09.08.2025 Dielsdorf

Martina Hartmann, présidente de la l'ACSS, craint qu'il n'y ait pas assez de poulains à la vente aux enchères. De nombreux éleveurs âgés, qui avaient plusieurs poulains par an, souhaitent arrêter. « Nous devons transmettre la passion aux enfants et aux jeunes ! ».

Vente aux enchères de poulains Luzerner Warmblut 27.09.2025 Roggwil

Victor Eng, président cette manifestation, se joint à Martina et espère voir davantage de poulains!

Import

Hans Brändli, éleveur d'étalons et représentant des importateurs, fait état d'une baisse des importations.

Christoph Häfeli, vice-président de la Fédération suisse du cheval de la race Franches-Montagnes

Christoph Häfeli félicite Christoph Neuhaus pour son élection. Être président n'est pas toujours facile. Il remercie Daniel personnellement et en tant que représentant de la FSFM pour sa bonne collaboration et espère que les contacts resteront bons.

Charles Trolliet, président d'EQUI-SCOPE (nouveau nom de CoFiChev depuis son 10e anniversaire)

Il présente les objectifs et les fonctions de l'association.

Il évoque les activités liées au paquet agricole et à l'ordonnance sur l'élevage. Il faut veiller à ce que le cheval ne perde pas sa place d'animal de rente agricole. Il deviendrait alors compliqué d'élever des chevaux dans les zones agricoles.

En ce qui concerne la demande de l'ACSS, une réunion a eu lieu cette semaine au niveau européen sur la manière dont les chevaux sont produits sur la scène européenne. Le clonage et les modifications génétiques du gène du cheval soulèvent une question d'élevage, mais aussi une question éthique : « Jusqu'où allons-nous ? ».

Daniel Steinmann remercie l'assemblée et invite les membres et les invités à un apéritif à l'issue de l'AG. Il souhaite à tous une bonne saison d'élevage !

Fin de l'assemblée : 12h31

Le président :



Daniel Steinmann

Pour le procès-verbal :



Anouchka Kolly / Anja Lüth

Wangen a. A., le 22.03.2025